

# Pied

subs. masc.

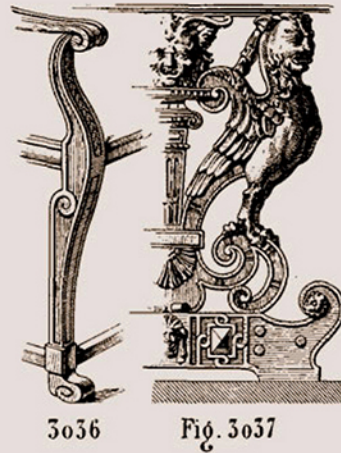
I. La partie inférieure d'un objet ; celle qui porte sur le sol ou sur le support de l'objet.

**Donner du pied** à un mur, c'est le monter en le diminuant d'épaisseur à partir de sa base.

**Donner du pied** à un travail que l'on pose, c'est avancer la partie inférieure d'une petite quantité de l'aplomb vertical.

Il en est de même d'une pièce de bois, d'une échelle ou d'un objet quelconque que l'on incline plus ou moins pour l'appuyer et lui donner ainsi plus d'assiette.

**Pied cornier.** Poteau de charpente placé à l'angle d'un pan de bois. (Voy. cornier, pan.)



On donne ordinairement le nom de **pied** à tout ce qui sert à soutenir un objet : un **pied d'établi**, un **pied de table**, un **pied de lit**, un **pied montant** ou **pied d'angle d'une armoire**, etc.

II. Ancienne mesure de surface que l'on nommait **pied de roi**, qui correspond à environ 0<sup>m</sup>,33.

La dimension du **pied** variait selon les provinces, et même les

localités ; celui de Paris et de quelques autres villes de France contenait 144 lignes. Il était divisé en 12 pouces, le pouce en 12 lignes, la ligne en 12 points.

Six **pieds** formaient une **toise**.

Le **pied** de Lyon valait 12 pouces, 7 lignes et 6 points.

Le **pied carré** était la produit de la multiplication de deux pieds

simples.

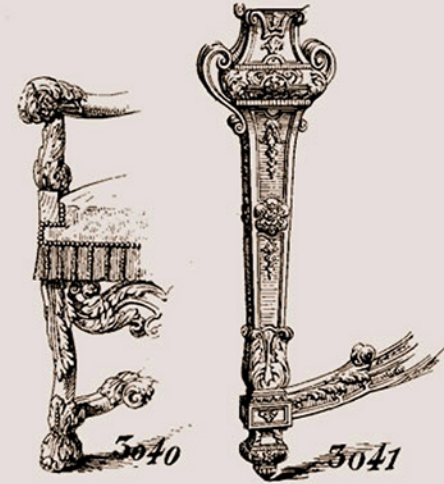
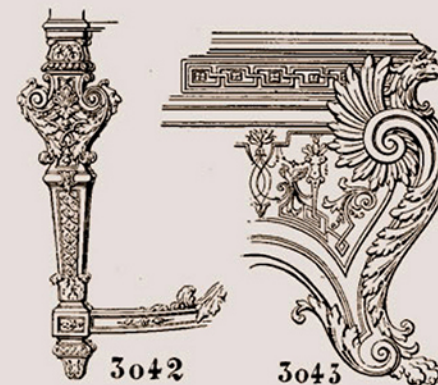
Le **pied cube** était le nombre formé du produit du **pied carré** par le **pied simple**.

III. Ébén. Les **pieds** sont les parties inférieures des meubles et des sièges. Il ne faut pas, pour les meubles, confondre les **pieds** avec le **corps** du bas. Un buffet, une bibliothèque peuvent être à un ou deux corps (voy. ce mot) ; le **pied** supporte le ou les corps. Les sièges sont supportés par des **pieds**.

La forme qui est donnée aux **pieds** varie à l'infini, selon le style, selon la richesse de l'objet qu'ils sont appelés à supporter. Malgré cette grande variété qui tend à donner des formes ayant quelques analogies entre des **pieds** de styles différents, il est permis d'établir certaines données générales permettant de caractériser les époques.

Le **pied roman** est bas et trapu, presque toujours en fût de colonne unique.

Le **pied ogival**, au contraire, accouple très fréquemment les colonnes ou les corps de moulures pour en former des pieds ou supports.



Le **pied Renaissance**, se sert très souvent de **chimères**, de figures ailées. Souvent aussi c'est par la pureté de la silhouette, sans aucune ornementation, que se caractérise cette partie des sièges.

Le **pied Louis XIV** affecte, plus particulièrement, la forme de **balustres**, larges du haut, étroits du bas ; souvent aussi il est galbé.

Le **pied Louis XV** est galbé ; d'un galbe plus accentué que dans le style Louis XIV.



# Pied (suite)

Le  **pied Louis XVI**  est droit, en forme de colonnes de plus large diamètre en haut qu'en bas ; la colonne très souvent cannelée, perlée ; fréquemment le pied est surmonté d'une tête de bélier et se termine par un pied de bouc.

Le  **pied Empire**  a eu quelque analogie avec le  **pied Louis XVI** , au début du règne ; plus tard, il s'est rapproché des formes romaines, s'est fait trapu et massif.

Le  **pied XIX<sup>e</sup> siècle**  a emprunté un peu les formes de tous les styles précédents, sans leur donner un caractère particulier.

Le  **pied modern'style**  suit les fantaisies de cet art nouveau avec une tendance à se rapprocher du galbe Louis XV.

Nous nous bornons à donner quelques exemples choisis parmi ceux qui caractérisent le mieux les diverses époques.

Fig. 3036.  **Pied de fauteuil, époque de la Renaissance** . Le siège l'ait partie des Archives nationales ; il est d'une rare élégance.

Fig. 3037.  **Pied de table, époque Henri II** .

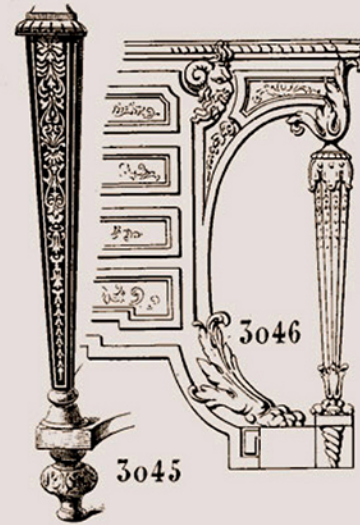
Fig. 3038.  **Pied de crédence, époque Henri II** .

Fig. 3039.  **Pied de crédence, époque Louis XIII** .

Fig. 3040.  **Pied de fauteuil, époque Louis XIII**  ; la traverse et l'entrejambe sont d'une opulente ornementation.

Fig. 3041.  **Pied de console, style Louis XIV** . La forme en est très caractéristique, ainsi que celle de l'entrejambe ; ce sont les formes de la belle période du XVII<sup>e</sup> siècle. On peut en dire autant de la figure 3042.

**Pied de console, style Louis XIV** . Les entrejambes reliant les quatre  **pieds**  sont posées diagonalement dans le rectangle formé par les pieds ; elles se relient par un piédouche orné, à pans, et couronné d'une rosace saillante avec graine formant culot central.



La figure 3043, d'après Berain, représente le  **pied**  d'une console  **style Louis XIV**  ; on remarquera que, bien que la forme soit autre, le principe du galbe renflé reste toujours maintenu.

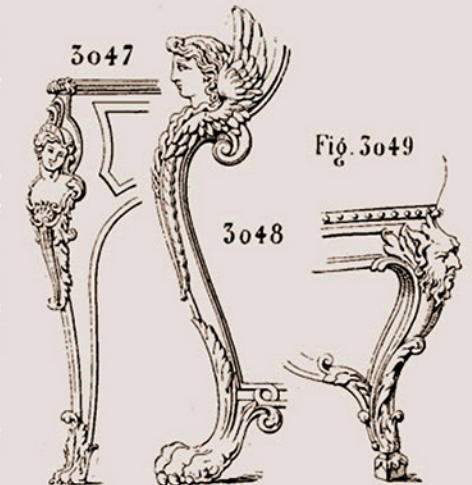
La figure 3044,  **pied**  de table,  **style Louis XIV** , vient encore à l'appui de ce qui a été dit au sujet des pieds en forme de balustres ; les entrejambes sont toujours disposées en croisillon, comme pour les figures ci-dessus ; leur forme ne s'éloigne pas beaucoup de celles des figures 3042, 3043.

**Boule**  apporte peu de modifications aux formes adoptées ; il donna pourtant aux  **pieds**  plus de régularité, soit qu'il les fit rectangulaires ou ronds ; cela était plus commode pour le travail de marqueterie qu'il avait à y mettre.

La figure 3045, montre un  **pied**  de support,  **époque de Louis XIV** , couvert de marqueterie.

La figure 3046 exécutée d'après un croquis de Boule est le  **pied**  d'un meuble d'appui,  **style Louis XIV** . La griffe, surmontée d'une feuille d'acanthé, est encore très caractéristique de cette époque.

Avec la figure 3047, commence l'époque de la Régence ; le  **pied**  est galbé, mais le galbe n'a pas encore la silhouette renflée qu'il prendra plus tard ; la griffe surmontée de la feuille d'acanthé se voit encore. Le bureau dont la figure 3047 reproduit le  **pied**  est de  **Cressent** , ébéniste du Régent.





# Pied (suite)



De la même époque, et procédant des mêmes principes de composition, est la figure 3048, reproduisant un **pied** d'âtre à l'hôtel de Soubise à Paris.

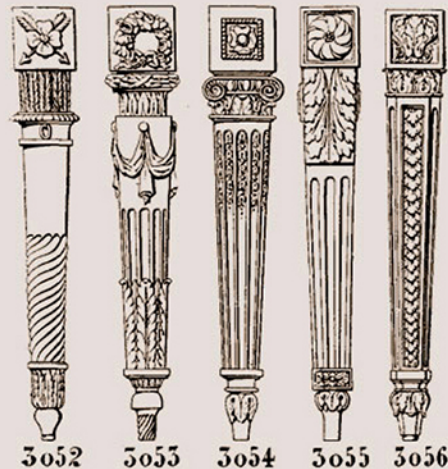
Fig. 3050. L'ornementation devient plus fantaisiste ; le galbe du **pied** s'accroît ; la coquille se mêle à l'ornementation. **Pied** de console, *époque de Louis XV*.

Nous sommes en plein style Louis XV avec la figure 3049, représentant un **pied** de tabouret ; le **pied** est galbé ; l'ornementation a encore quelque régularité.

Le style Louis XVI, comme il a été établi, s'efforça de mettre, dans l'ornementation, autant de pureté que le siècle précédent avait mis de fantaisie, autant de simplicité dans la ligne que le style Louis XV y avait apporté de mouvement.

La figure 3051, **pied** de fauteuil, *XVIII<sup>e</sup> siècle*, en est une preuve. L'acanthé est plus alanguie, moins nerveuse que sous Louis XIV ; les culots s'allongent et deviennent plus souples ; le tout a moins de force, mais plus de grâce.

Fig. 3052. **Pied** d'armoire ; même époque.



Les figures 3053, 3054, 3053, 3056 sont dessinées d'après La Londe ; elles sont très caractéristiques pour les formes de **pieds**, *style Louis XVI*. On retrouve dans les meubles datant de l'époque du Directoire des formes qui se rapprochent beaucoup de celles de l'époque de Louis XVI. Ce sont les mêmes cannelures, les mêmes rubans tressés autour des **pieds**, les mêmes couronnes enrubannées, mais avec quelque chose de moins délicat, d'un peu plus, lourd. Fig. 3057.



Plus tard, sous l'Empire, les **pieds** en col de cygne, ou bien surmontés d'une tête de chimère et parfois d'un corps de chimère ailée sont très fréquents. Fig. 3058.

Toutes ces ornements étaient en bronze doré et ciselé sur bois d'acajou ; l'extrémité des **pieds** se terminait très souvent par une griffe.

Le XIX<sup>e</sup> siècle n'a pas jusqu'à ces dernières années créé un style qui fût bien différent des précédents ; il faut

arriver à l'époque présente pour trouver des formes, dont nous avons donné l'origine (voy. modern'style) différant de ce qui s'était fait jusque-là.

La figure 3059, **pied** de chaise, résume assez bien le heurt de lignes dont ce style s'est fait un programme.

Enfin, pour les meubles et sièges courants, l'ébénisterie a souvent recours aux maisons spéciales qui, par leur installation, arrivent à pouvoir fournir à des conditions de prix inférieures à celles que donne la main-d'œuvre. Il suffit d'indiquer ici quelques-uns de ces modèles avec leurs prix :



Fig. 3060. **Pieds** de tables ordinaires à boule ou à bague.

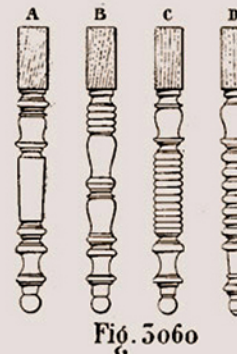


Fig. 3061. **Pieds** de table Henri II, bois naturel.

# Pied (suite)

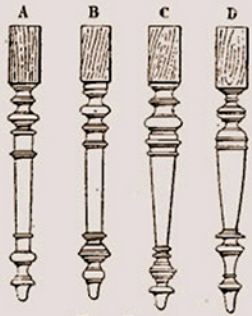


Fig. 3061

Fig. 3062. **Pieds** à pans et cannelures.

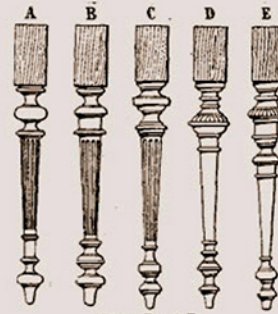


Fig. 3063

Fig. 3064. **Pieds** Louis XV, tête de 55 millimètres.

Fig. 3065. **Pieds** noyer sculptés Louis XV (la pièce).

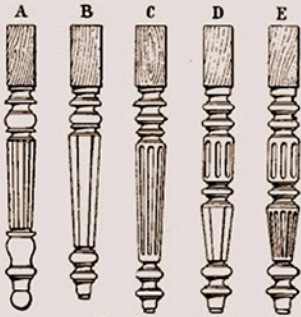


Fig. 3062

Fig. 3063. **Pieds** de table Louis XVI, bois naturel.

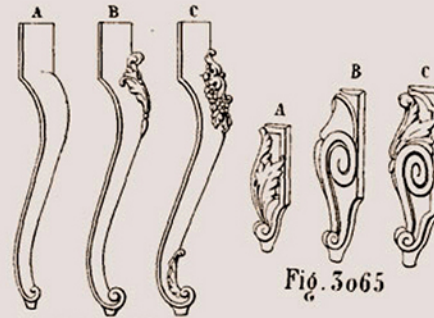


Fig. 3064

Fig. 3065

Fig. 3065<sup>A</sup>. **Pieds** de lits, noyer massif, chantournés (la garniture).